

Saint Médard d'Eyrans, le 18 septembre 2009

Monsieur le Maire  
Président de la Communauté  
De communes de Montesquieu

A

Monsieur Etienne PICHER  
Chef de Pôle Réseau Ferré de France  
Maison des Grands Projets du Sud Ouest  
74 Terrasse Front du Médoc  
33075 BORDEAUX cedex

Objet : Futur Tracé de la LGV  
Envoi en RAR

Monsieur,

Le 17 septembre 2009, votre collègue de Réseau Ferré de France, Monsieur Rodolphe FOUCAUT est venu nous faire part d'une option de passage de la future Ligne à Grande Vitesse, en parallèle de la voie ferrée existante.

Cette réunion en mairie s'est déroulée en présence de Monsieur Joël GILLARD, 1° Adjoint au Maire, et de Mademoiselle Fabienne FAURE, Directrice Générale des Services. Cette démarche nous a quelque peu surpris, car Réseau Ferré de France organise actuellement des réunions de concertation ayant pour objectif, selon votre calendrier, de définir en décembre 2009/janvier 2010, les choix des fonctionnalités et du fuseau de passage de 1000 mètres.

Afin que je puisse informer correctement l'ensemble des habitants de Saint Médard d'Eyrans et recueillir leur avis sur ce sujet, je vous prie de bien vouloir me préciser les points suivants :

1° L'option de passage de cette future voie, dans le sens Bordeaux Toulouse, est-elle envisagée à droite ou à gauche de la voie ferrée existante ? **Je souhaite que vous me confirmiez qu'une seule voie serait construite.**

2° Quel est l'avenir des deux passages à niveau existants sur notre commune ? Devraient-ils subir des travaux et de quelle nature ?

3° Le pont qui enjambe la voie ferrée au sud de notre commune devrait impérativement subir des travaux. Pouvez- vous m'indiquer la nature de ceux-ci ?

4° Quelle serait la vitesse de passage des trains sur cette nouvelle voie ? Monsieur Rodolphe FOUCAULT nous a expliqué qu'une vitesse qui n'excéderait pas 160 km/h pourrait être envisagée.

5° Pouvez-vous me préciser l'emprise exacte qui serait nécessaire pour la construction de cette nouvelle voie ? Je souhaite que vous me confirmiez s'il y a un risque que l'emprise actuelle qui traverse notre commune soit modifiée ?

6° Pouvez-vous me préciser, le cas échéant, le nombre d'habitations qui seraient touchées dans le cadre de cette option ?

7° Quels seraient la nature et le positionnement des protections phoniques qui devraient être mises en place afin de limiter les nuisances provoquées par cette nouvelle voie ?

8° Avez-vous des précisions à nous communiquer sur les nuisances sonores générées dans le cas de cette option ? Elles seraient inévitablement supérieures à celles existantes aujourd'hui, du fait de l'accroissement du trafic. Pouvez-vous nous renseigner sur cette nouvelle valeur ?

Vous comprendrez aisément qu'une réponse rapide de votre part est nécessaire afin que je puisse organiser une réunion publique dans les meilleurs délais, et notamment avant la fin du mois d'octobre.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Maire,  
Président de la Communauté  
De communes de Montesquieu  
Christian TAMARELLE